

2015-12-191

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **7 décembre 2015**, à 20 heures à la salle municipale, située au 379 route de l'église, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard
Siège #3 - Madame Sylvie Tremblay
Siège #4 - Madame Roxane Martine Coutu
Siège #5 - Madame Line Morin
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Sont absents à cette séance:

Siège #1 - Monsieur Ghislain Jeffrey

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Michel Castonguay.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité.

2015-12-192

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 2 novembre 2015

4 - LÉGISLATION

- 4.1** - Adoption du calendrier des réunions régulières du conseil municipal pour 2016
- 4.2** - Dépôt du registre public des déclarations faites par un membre du conseil municipal
- 4.3** - Nomination d'un représentant municipal sur le Comité consultatif sur l'Avenir de notre Église
- 4.4** - Avis de motion - Règlement d'imposition des taxes de 2016
- 4.5** - Avis de motion - Règlement de vidanges de 2016
- 4.6** - Avis de motion - Règlement taxe spéciale - Répartition des travaux cours d'eau Morin

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- 5.1** - Approbation des comptes payés au cours de novembre 2015
- 5.2** - Approbation des comptes de décembre 2015
- 5.3** - Acceptation de la liste des comptes à recevoir en date du 7 décembre 2015
- 5.4** - Demande d'amélioration du service de téléphonie cellulaire
- 5.5** - Fermeture du bureau municipal durant la période des fêtes

6 - CORRESPONDANCE

- 6.1** - Dépôt de la correspondance
- 6.2** - Contribution financière - Club de patinage artistique de Saint-Jean-Port-Joli
- 6.3** - Contribution financière pour paniers de Noël - Fabrique St-Roch
- 6.4** - Contribution financière pour la Fête de Noël - Chevaliers de Colomb

7 - DOSSIER DE LA MRC

- 7.1** - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

- 8.1** - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie
- 8.2** - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

9 - RÉSEAU ROUTIER

- 9.1** - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
- 9.2** - Résolution pour l'élaboration des plans et devis - Programme PIIRL
- 9.3** - Résolution pour la réalisation de travaux - Programme PIIRL

10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

- 10.1** - Point d'information - Madame Line Morin
- 10.2** - Adoption du budget 2016 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 11.1** - Point d'information - Madame Line Morin
- 11.2** - Acceptation des prévisions budgétaires 2016 de l'Office municipal d'habitation

12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- 12.1** - Point d'information - Madame Line Morin

13 - FAMILLE ET LOISIRS

- 13.1** - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu
- 13.2** - Appropriation de surplus - Travaux de rénovation du local des loisirs

14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME

- 14.1** - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay
- 14.2** - Dépôt du plan d'action 2016 du Comité de la culture et du patrimoine

15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES

- 15.1** - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey

16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 16.1** - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard
- 16.2** - Présentation de la demande de dérogation mineure de la Ferme Pellerat Inc.

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

18 - VARIA

19 - AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2015-12-193

3.1 - Séance ordinaire du 2 novembre 2015

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4 - LÉGISLATION

2015-12-194

4.1 - Adoption du calendrier des réunions régulières du conseil municipal pour 2016

ATTENDU QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016 qui débiteront à 20 heures :

Mardi le 12 janvier	lundi le 4 juillet
Lundi le 1er février	Mardi le 16 août
Lundi le 7 mars	Mardi le 6 septembre
Lundi le 4 avril	Lundi le 3 octobre
Lundi le 2 mai	Lundi le 7 novembre
Lundi le 6 juin	Lundi le 5 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4.2 - Dépôt du registre public des déclarations faites par un membre du conseil municipal

En conformité avec l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, la directrice générale doit déposer au conseil un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil lorsqu'il a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autres avantages qui n'est pas de nature purement privée, ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, et qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus, soit 200 \$.

La directrice générale affirme n'avoir reçu aucune déclaration au cours de la dernière année.

2015-12-195

4.3 - Nomination d'un représentant municipal sur le Comité consultatif sur l'Avenir de notre Église

ATTENDU QUE le Conseil de Fabrique est à la recherche de personnes intéressées à faire partie d'un Comité consultatif portant sur l'Avenir de notre Église;

ATTENDU QUE le Comité aura pour mandat d'apporter des idées, des suggestions et des projets afin de continuer à garder notre Église fonctionnelle;

ATTENDU QUE le Comité demande la participation de la municipalité pour réaliser cet objectif;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité de mandater madame Catherine Allaire pour faire partie du Comité consultatif sur l'Avenir de notre Église.

Adopté à l'unanimité.

4.4 - Avis de motion - Règlement d'imposition des taxes de 2016

Madame Line Morin, conseillère, donne avis qu'un règlement ayant pour effet d'imposer les taxes de 2016, sera adopté à la séance ordinaire du 12 janvier 2016. Conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion.

4.5 - Avis de motion - Règlement de vidanges de 2016

Madame Roxane Martine Coutu, conseillère, donne avis qu'un règlement ayant pour effet d'établir le tarif de cueillette des vidanges sera adopté à la séance ordinaire du 12 janvier 2016. Conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion.

4.6 - Avis de motion - Règlement taxe spéciale - Répartition des travaux du cours d'eau Morin

Monsieur Gérald Bérard, conseiller, donne avis qu'un règlement ayant pour objet de répartir le coût des travaux effectués dans le cours d'eau Morin, sera adopté à la séance ordinaire du 12 janvier 2016. Conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion.

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2015-12-196

5.1 - Approbation des comptes payés au cours de novembre 2015

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours de novembre 2015 pour un montant de 200 117,25 \$.

Adopté à l'unanimité.

2015-12-197

5.2 - Approbation des comptes de décembre 2015

Il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois décembre 2015 pour un montant de 79 127.25 \$.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

2015-12-198

5.3 - Acceptation de la liste des comptes à recevoir en date du 7 décembre 2015

Il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'accepter la liste des comptes à recevoir en date du 7 décembre 2015, au montant de 82 915,65 \$ et d'autoriser la directrice générale à transmettre les dossiers de 2 ans et plus à Me Gina Blanchet Avocate pour recouvrement.

Adopté à l'unanimité.

2015-12-199

5.4 - Demande d'amélioration du service de téléphonie cellulaire

CONSIDÉRANT QUE les problèmes de communication par téléphone cellulaire dans la MRC de L'Islet sont persistants et qu'aucune amélioration n'a été effectuée durant les dernières années par les différentes compagnies de communication;

CONSIDÉRANT QUE les services de communication par téléphone cellulaire sont considérés, aujourd'hui, comme étant essentiels tant au point de vue personnel que professionnel;

CONSIDÉRANT QUE les différentes compagnies de communication vendent des téléphones cellulaires et des abonnements à des usagers sans en garantir le service;

CONSIDÉRANT QUE la disponibilité de services de communication est un facteur de localisation géographique important;

CONSIDÉRANT QUE dans la MRC de L'Islet, on retrouve un certain nombre de travailleurs forestiers et que, pour assurer leur sécurité en cas d'urgence, la disponibilité de services par téléphone cellulaire est importante;

CONSIDÉRANT QUE le service 9-1-1 ne fonctionne pas ou avec difficulté sur certaines portions du territoire rendant ces zones plus vulnérables en cas de situation d'urgence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité :

- de demander au CRTC d'obliger les différentes compagnies de télécommunications d'assurer un service en communication cellulaire dans la MRC de L'Islet pour l'ensemble de la population et en particulier dans le sud de la MRC;

- de demander à l'entreprise TELUS Québec d'offrir un service adéquat en téléphonie cellulaire dans tout le territoire de la MRC de L'Islet et en particulier dans le sud de la MRC.

Adopté à l'unanimité.

2015-12-200

5.5 - Fermeture du bureau municipal durant la période des fêtes

Pour la période des fêtes, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité que le bureau municipal soit fermé du 18 décembre 2015 au 1er janvier 2016 inclusivement.

Adopté à l'unanimité.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Dépôt de la correspondance

La directrice générale dépose la liste des correspondances du mois courant.

2015-12-201

6.2 - Contribution financière - Club de patinage artistique de Saint-Jean-Port-Joli

ATTENDU QUE les parents qui inscrivent leurs enfants au patinage artistique de l'Amphithéâtre L'Islet-Nord doivent déboursier 100 \$ de plus que les résidents de Saint-Jean-Port-Joli;

ATTENDU QUE la Municipalité n'offre pas ce genre d'activité mais désire encourager les jeunes à pratiquer leur sport de glace favori;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité de verser la somme de 100 \$, directement aux parents, pour chaque enfant inscrit au patinage artistique selon la liste fournie par le Club de patinage artistique de Saint-Jean-Port-Joli.

Adopté à l'unanimité.

2015-12-202

6.3 - Contribution financière pour paniers de Noël - Fabrique St-Roch

ATTENDU QUE la Fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies est maître d'œuvre, avec l'aide des Chevaliers de Colomb, pour la collecte des Paniers de Noël qui seront offerts à des familles dans le besoin;

ATTENDU QUE la Fabrique de Saint-Roch sollicite l'appui financier de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 250 \$, à la Fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies, pour la réalisation des paniers de Noël.

Adopté à l'unanimité.

2015-12-203

6.4 - Contribution financière pour la Fête de Noël des Chevaliers de Colomb

Il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 150 \$, aux Chevaliers de Colomb, afin de contribuer à

défrayer les dépenses de la fête de Noël des enfants qui se tiendra le 13 décembre prochain à la salle du 125e de Sainte-Louise.

Adopté à l'unanimité.

7 - DOSSIER DE LA MRC

7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay

Monsieur le maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie

Monsieur Grenier étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

8.2 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Hudon mentionne que les discussions concernant le projet de regroupement avec le service d'incendie de La Pocatière reprendront en janvier 2016.

9 - RÉSEAU ROUTIER

9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Hudon informe les membres du conseil que les derniers travaux de remplacement de ponceaux ont été effectués et discute de la problématique pour le déneigement de la rue Ancil.

2015-12-204

9.2 - Résolution pour l'élaboration des plans et devis - Programme PIIRL

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adopté à l'unanimité.

2015-12-205

9.3 - Résolution pour la réalisation de travaux - Programme PIIRL

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adopté à l'unanimité.

10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Madame Morin prévoit rencontrer monsieur Michel Poitras pour discuter du dossier d'embellissement.

2015-12-206

10.2 - Adoption du budget 2016 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny a déposé, à la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, son budget pour l'année financière 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le budget 2016 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny.

Adopté à l'unanimité.

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Rien à signaler.

2015-12-207

11.2 - Acceptation des prévisions budgétaires 2016 de l'Office municipal d'habitation

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des prévisions budgétaires 2016 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Roch-des-Aulnaies;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies s'engage à assumer sa quote-part des sommes investies dans les travaux RAM capitalisables et particulièrement son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées en vertu du Plan québécois des infrastructures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'accepter les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation de Saint-Roch-des-Aulnaies pour l'exercice financier de 2016, lesquelles se détaillent comme suit :

Revenus	48 005 \$
Dépenses	54 598 \$
Déficit	6 593 \$

Contribution de la SHQ	5 934 \$
Contribution municipale	659 \$

Adopté à l'unanimité

12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

12.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Le Comité de bibliothèque travaille présentement à l'élaboration d'un projet, en collaboration avec le programme "Lire Autrement" pour relancer l'heure du conte pour les tout-petits.

13 - FAMILLE ET LOISIRS

13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu

Madame Coutu s'occupe du dossier de l'anneau de glace à la Seigneurie des Aulnaies pour la saison 2015-2016.

2015-12-208

13.2 - Appropriation de surplus - Travaux de rénovation du local des loisirs

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a effectué des travaux de rénovation au local des loisirs pour un montant de 201 000 \$;

ATTENDU QUE les travaux réalisés dépassent le montant de 105 000 \$ prévu au budget de 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'approprier, à même le surplus accumulé, un montant de 96 000 \$ pour le paiement des travaux de rénovation du local de la patinoire.

Adopté à l'unanimité.

14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME

14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay

Rien à signaler.

14.2 - Dépôt du plan d'action 2016 du Comité de la culture et du patrimoine

Madame Sylvie Tremblay mentionne que monsieur Marc-André Rioux, membre du Comité de la culture et du patrimoine, a déposé le plan d'action du Comité pour l'année 2016.

15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES

15.1 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey

Monsieur Jeffrey étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

Monsieur Bérard mentionne qu'il a commandé la porte escamotable pour la salle communautaire et précise que le projet de menuiserie communautaire sera bientôt déposé.

16.2 - Présentation de la demande de dérogation mineure de la Ferme Pellerat Inc.

Le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure présentée par la Ferme Pellerat Inc. concernant la diminution des marges de recul sur les distances séparatrices concernant le bâtiment d'élevage dans le but d'augmenter son cheptel de 450 à 599 unités animales.

Le calcul des distances séparatrices selon le règlement 247-2008, article 5.29, représente pour 599 unités animales, une distance minimale de 185,3 mètres entre le bâtiment d'élevage et chacune des 5 résidences affectées par cette norme.

La dérogation consiste à autoriser, pour les 5 résidences concernées, une distance inférieure à 185,3 mètres du bâtiment d'élevage.

Un avis public paraîtra dans le journal Le Placoteux afin d'informer la population que lors de la séance régulière devant se tenir, le 12 janvier 2016 à 20 heures, le Conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure de la Ferme Pellerat Inc. Toute personne concernée pourra alors se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la consultation publique qui se tiendra à 19 h 30.

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

18 - VARIA

Aucun sujet ajouté à l'ordre du jour.

2015-12-209

19 - AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

À 21 h 05, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que la séance soit ajournée au mardi 15 décembre à 20 h 30 pour :

- Correspondance
- Comptes
- Acceptation des transferts budgétaires de 2015
- Acceptation des salaires de 2016
- Autres sujets

Adopté à l'unanimité.

Michel Castonguay, maire

Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.